

25.03.2015 - 15:36 Uhr

Lutte commune pour des prix équitables à l'importation

Zurich (ots) -

Une large coalition se forme pour lutter contre les «suppléments Suisse» abusifs des fournisseurs étrangers. Un grand nombre de représentantes et de représentants des milieux des consommateurs ainsi que de la politique et de l'économie se sont rencontrés le 25 mars 2015 à Zurich afin de mener des entretiens exploratoires. Au coeur des discussions: la mobilisation commune en faveur de prix à l'importation équitables. Les partenaires sont prêts à poursuivre cet objectif également par la voie de l'initiative populaire. Les préparatifs à cette fin ont été résolument entrepris et avanceront parallèlement au traitement de l'initiative parlementaire du Conseiller aux Etats PLR Altherr.

Pour certains produits et prestations, bon nombre de PME, établissements touristiques suisses ainsi que le commerce doivent souvent payer des prix bien plus élevés que leurs concurrents à l'étranger. Les consommatrices et consommateurs notamment en souffrent. Ceci est essentiellement dû aux «suppléments Suisse» injustifiés, que les fournisseurs et groupes étrangers imposent sur le marché. Ceux-ci génèrent des prix à l'importation excessifs réduisant la compétitivité.

Les pratiques des grands groupes étrangers entravent la concurrence et provoquent chaque année la fuite d'environ 15 milliards de francs vers l'étranger. Le seul moyen d'y remédier serait une loi suisse sur les cartels plus efficace permettant d'interdire les monopoles d'importation et les verrouillages du marché.

Les «suppléments Suisse» abusifs anéantissent la compétitivité de nombreuses PME, car celles-ci sont obligées de produire trop cher en raison d'intrants étrangers exorbitants. «Notamment pour les produits dont les PME suisses et le commerce sont tributaires, il est indispensable de disposer d'une liberté d'achat et d'une liberté d'importation, qui soient en mesure de mettre sous pression les systèmes de distribution des grands groupes internationaux», déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse. «Car c'est la seule façon d'obtenir des prix compétitifs.»

«En tant que consommatrices et consommateurs, contribuables et assurés, nous sommes tous concernés, car l'administration publique, les entreprises de transport, les universités et les hôpitaux sont contraints de payer des prix exorbitants lors de l'acquisition de nombreux moyens de production étrangers. Cela porte considérablement préjudice à l'économie nationale», déclare Prisca Birrer-Heimo, Conseillère nationale et présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs.

L'initiative parlementaire du Conseiller aux Etats PLR, Hans Altherr, constitue une voie praticable pour lutter contre les «suppléments Suisse» injustifiés, principaux responsables des prix et coûts élevés en Suisse. Cette initiative entend supprimer l'obligation de facto de s'approvisionner en Suisse. Malheureusement, l'expérience acquise dans le cadre de la révision de la loi sur les cartels a montré que le Parlement éprouve des difficultés à obtenir de cette manière l'ouverture urgemment nécessaire du marché. Par conséquent, il conviendra d'envisager parallèlement le lancement d'une initiative populaire.

Contact:

Casimir Platzer, président de GastroSuisse, téléphone 044 377 53 53

Prisca Birrer-Heimo, présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs FPC, téléphone 079 741 21 59

Maurus Ebnetter, porte-parole du comité de PME pour des prix équitables à l'importation
téléphone 076 328 92 92

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100770410> abgerufen werden.